



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Sauver des vies

Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé

Sommaire

La Fondation CNP Assurances	3
Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances	5
Les éléments financiers	6
Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances	7
Les projets financés	9
L'urgence cardiaque	11
Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics	12
Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé	15
Cap Bien Être pour réussir avec l'Alliance pour l'éducation	16
L'Ideas Box Santé avec Bibliothèque Sans Frontières	19
Programme les Re'Pairs Santé avec Unis-Cité	22
Programme Agoraé avec La FAGE	23
De jeunes acteurs Santé de la Fondation pour la Vocation	24
Sauvez le cœur des Femmes avec AJILA	25
L'engagement solidaire des salariés	27

La Fondation CNP Assurances

UNE FONDATION AU SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Au nom de la vie qu'elle assure, CNP Assurances s'est engagée de manière significative en faveur de la santé publique via sa fondation d'entreprise.

La Fondation CNP Assurances a été créée en 1993 à l'initiative de CNP Assurances, son unique fondateur. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. Ancrée dans le secteur public, elle conçoit et gère des solutions en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé). Présent en Europe et en Amérique latine, en particulier au Brésil, le groupe CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France.

La Fondation CNP Assurances a pour objet de promouvoir, soutenir et initier toutes actions et tous projets d'intérêt général développés dans le champ de la santé. Après 5 ans d'activité en qualité de fondation d'entreprise, la fondation a été prorogée pour 3 ans et s'est dotée d'un nouveau programme d'actions pluriannuel de 2,4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient.

La prise en charge de l'urgence cardiaque et plus récemment la réduction des inégalités sociales de santé sont les deux axes qui mobilisent les ressources de la Fondation.

Une fondation qui contribue à réduire les inégalités sociales de santé

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé en 2015 d'intensifier cet engagement et de faire de la réduction des inégalités sociales de santé son axe prioritaire, en soutenant des projets d'envergure nationale, faisant écho à ses valeurs et impliquant la jeunesse.

Sa mission est de soutenir et d'accompagner des projets innovants d'utilité sociale qui apportent des réponses concrètes pour renforcer l'égalité des chances en santé. En favorisant la prévention et la promotion de la santé, en agissant sur ses déterminants sociaux, la fondation entend contribuer à favoriser le mieux vivre et la santé des populations jeunes en risque de vulnérabilité sociale.

Ce choix de la fondation est lié au fait que la France est un pays de l'Europe de l'ouest où les inégalités sociales de santé sont très marquées. Il s'inscrit également dans la volonté de répondre aux besoins des personnes et des familles dans un contexte de profondes transformations sociétales : allongement de la durée de vie, évolution de la structure familiale, dégradation du marché de l'emploi, culture du « chacun pour soi »...

Une fondation engagée dans la prise en charge de l'arrêt cardiaque

La fondation a choisi dès 2009 de s'engager dans l'amélioration de la prise en charge de l'arrêt cardiaque et les premiers secours. Elle a depuis lancé plusieurs appels à projets et financé l'implantation de plus de 3 600 défibrillateurs cardiaques et des actions de sensibilisation de la population à leur utilisation dans près de 2500 communes et collectivités locales, pour un montant de plus de 2,5 M€

Une démarche dynamique : la co-construction de projets

La fondation a souhaité adopter une démarche dynamique de co-construction de projets d'envergure nationale avec des organismes partenaires tels Bibliothèques Sans Frontières, l'Alliance pour l'éducation, Unis-cités...

Une fondation signataire de la Charte du mécénat d'entreprise

La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du mécénat d'entreprise réalisée par Admical et ses adhérents et ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise.

Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de 13 membres élus pour une durée de 5 ans en leur qualité de représentants du fondateur et de personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise dans le champ d'action de la Fondation.

Le conseil d'administration définit la politique générale de la Fondation, sélectionne les projets et décide des opérations phares pour la Fondation.

► Les 6 représentants du fondateur :

- Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances et président de la Fondation d'entreprise,
- Bérengère Auxoux-Grandjean, directrice des ressources humaines,
- Vincent Lebrun, directeur comptable et fiscal,
- Dr Martine Reverberi, responsable du service médical d'assurances,
- Agathe Sanson, directrice de la communication et du marketing stratégique.
- Xavier Larnaudie-Eiffel, directeur général adjoint

► Les 2 représentants élus du personnel :

- Jeanne Métais, inspecteur commercial, direction clientèles collectives
- Sébastien Masset, chargé de clientèle, service clients Caisse d'Épargne

► Les 5 personnalités qualifiées :

- Pr Carli Pierre, professeur des universités, chef de service du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Necker-enfants Malades, directeur du Samu de Paris.
- Dr Halley des Fontaines Virginie, maître de conférences à l'université Paris VI, praticien hospitalier en santé publique, membre du groupe de travail sur les inégalités sociales de santé du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et membre de la Commission spécialisée « Prévention, éducation et promotion de la santé »
- Menanteau Bénédicte, expert en mécénat et engagement sociétal, Membre du Haut Conseil à la vie associative.
- Pr Serrie Alain, professeur associé des universités, chef de service de la Fédération de Médecine de la Douleur, de médecine palliative et urgences céphalées de l'hôpital Lariboisière, président d'honneur de la SFETD et président de DSF (Douleurs sans frontières).
- Malmanche Alice, professeur de Lettres Modernes au Collège La justice de Cergy.

En se dotant de moyens accrus et d'un conseil d'administration plus représentatif de l'entreprise et de ses salariés, la Fondation CNP Assurances intensifie son engagement en faveur de ses axes d'intervention.

Les éléments financiers

Prorogée pour 3 ans, après cinq ans d'activité, la fondation s'est dotée d'un nouveau programme d'actions pluriannuel de 2,4 millions d'euros sur 3 ans consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient. Ce versement constitue le principal financement de la fondation.

Conformément au calendrier fixé aux statuts, un deuxième versement de 800 000 € a été effectué par CNP Assurances en décembre 2017.

Le montant versé au titre des soutiens attribués en 2017 s'élève à 749 861€. Le montant des charges externes 2017 est de 9 021€ (Frais bancaires et honoraires).

Depuis la création de la fondation d'entreprise, 4 713 000€ ont été attribués.

Soutiens accordés / axes d'intervention en 2017

Axes d'intervention	Montants des soutiens accordés
Projets « Défibrillateurs »	324 541€
Projets « Collaborateurs »	55 420 €
Inégalités sociales de santé	369 900 €
Total	749 861€

Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances

Dans le cadre de sa mission « Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours », la Fondation CNP Assurances soutient des projets issus des collectivités locales françaises qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne.

La Fondation CNP Assurances lance également un appel à projets à destination des collaborateurs de CNP Assurances pour tous projets dans lesquels ils sont personnellement impliqués, qu'il s'agisse de mise en place de défibrillateurs cardiaques dans les communes et la formation à leur utilisation ou de projets dans les domaines des inégalités sociales de santé ou du handicap.

Dans le cadre de son axe d'intervention contribuant à réduire les inégalités de santé, la Fondation CNP Assurances a décidé de conclure des partenariats avec des organismes qu'elle identifie pour mettre en œuvre son projet dans une dynamique de co-construction. Ce nouveau thème répond à une problématique de santé publique sur laquelle la fondation va concentrer ses efforts sur le long terme.

Les critères de sélection des projets sont identifiés dans chaque appel à projets lancé par la Fondation et portent notamment sur :

- ▶ **Le statut des porteurs de projets** : les projets doivent être conduits par des personnes morales de droit public ou de droit privé et porté par un « responsable de projet ».
- ▶ **La nature des projets** : pour être recevables, les projets ne doivent pas poursuivre de but lucratif. Ils doivent être d'intérêt général et en adéquation avec les thèmes soutenus. Contrairement à des opérations de parrainage ou de sponsoring, ils ne recherchent aucune contrepartie commerciale en rapport avec le montant de l'aide apportée.
- ▶ **L'appréciation et la faisabilité des projets** : la fondation veille à ce que l'utilisation des aides demandées soit décrite par les porteurs de projet, avec des objectifs à atteindre permettant d'évaluer les effets de son soutien. Elle privilégie les projets qui bénéficient directement aux personnes ou la collectivité et qui ont un caractère original, innovant, exemplaire et / ou reproductible.
- ▶ **La nature et le montant de l'aide demandée** : la fondation est attentive à toutes les demandes et au montant de l'aide sollicitée qui doit être adapté au projet. Son soutien peut venir en complément d'aides publiques, privées ou de ressources propres au demandeur.
- ▶ **Le suivi, l'évaluation du projet** : tout projet soutenu par la Fondation CNP Assurances fait l'objet d'un suivi, ainsi que d'une évaluation de ses résultats basée sur l'atteinte des objectifs.

La sélection des projets

Le conseil d'administration de la fondation étudie les dossiers puis décide en séance et après échanges du soutien qu'il convient d'accorder ou non et du montant de celui-ci.

Le conseil d'administration peut :

- ▶ donner son accord,
- ▶ demander un certain nombre d'informations supplémentaires avant de prendre une décision,
- ▶ conditionner son accord à la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions,
- ▶ refuser le projet,
- ▶ déterminer le montant du soutien financier.

Le financement des projets

Quand le projet est adopté, une convention de mécénat est adressée par la Fondation d'entreprise CNP Assurances au bénéficiaire. Cette convention précise le montant et les modalités de versement de la subvention ainsi que les conditions à remplir pour la percevoir (justificatifs de dépenses, points d'étape et d'évaluation). Elle engage le bénéficiaire à mener à bien la réalisation du projet dans une durée déterminée.

Le suivi et l'évaluation des projets

Pour permettre le suivi du projet, la fondation demande au bénéficiaire de l'informer régulièrement de l'évolution du projet en lui envoyant un ou plusieurs points d'étape écrits, des justificatifs de dépenses, des photos ou tout autre moyen démontrant la réalisation du projet. La fondation vérifie ainsi la bonne réalisation du projet et l'utilisation des fonds.

Dans le cadre de l'évaluation finale, la fondation demande au bénéficiaire une évaluation de l'ensemble du projet. Celle-ci permet de tirer les premiers enseignements de ce qui a été réalisé.

La communication

La Fondation CNP Assurances entend pouvoir mener un partenariat avec le bénéficiaire du projet et assurer une action de communication permettant la justification et la reconnaissance de son concours.

Les projets financés

Conformément à son programme annuel, la Fondation CNP Assurances poursuit son soutien visant à améliorer la prise en charge de l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux premiers secours et débute ses premières actions en faveur de sa contribution à la réduction des inégalités sociales de santé.

La Fondation CNP Assurances apporte également un soutien actif aux projets portés par les collaborateurs de l'entreprise en les invitant à solliciter son soutien pour la mise en place de défibrillateurs cardiaques dans leur commune et la formation à leur utilisation ainsi que pour la réalisation de projets dans les domaines de la réduction des inégalités sociales de santé et du handicap, et dans lesquels ils sont personnellement impliqués.

La fondation est aussi présente auprès de partenaires institutionnels et sociétés savantes en lien avec ses axes d'actions.

La fondation sélectionne les actions qu'elle soutient en s'appuyant sur l'expertise des membres de son comité exécutif, composé pour moitié de représentants du secteur médical.

En 2017, 88 dossiers ont été retenus par le conseil d'administration de la Fondation d'entreprise CNP Assurances et se répartissent de la façon suivante :

Axe d'intervention	Nombre de projets retenus en 2017
DAE Villes	68
DAE Association	3
Collaborateur	13
Inégalités sociales de santé	4
Total	88

Axe d'intervention	Dépenses engagées CA du 9 juin 2017
DAE	92 461
DAE Association	50 000
Collaborateur	39 420
Inégalités sociales de santé :	139 900
Total	321 781

Axe d'intervention	Dépenses engagées CA du 22 novembre 2017
DAE	87 080
DAE Association	95 000
Collaborateur	16 000
Inégalités sociales de santé :	230 000
Total	428 080

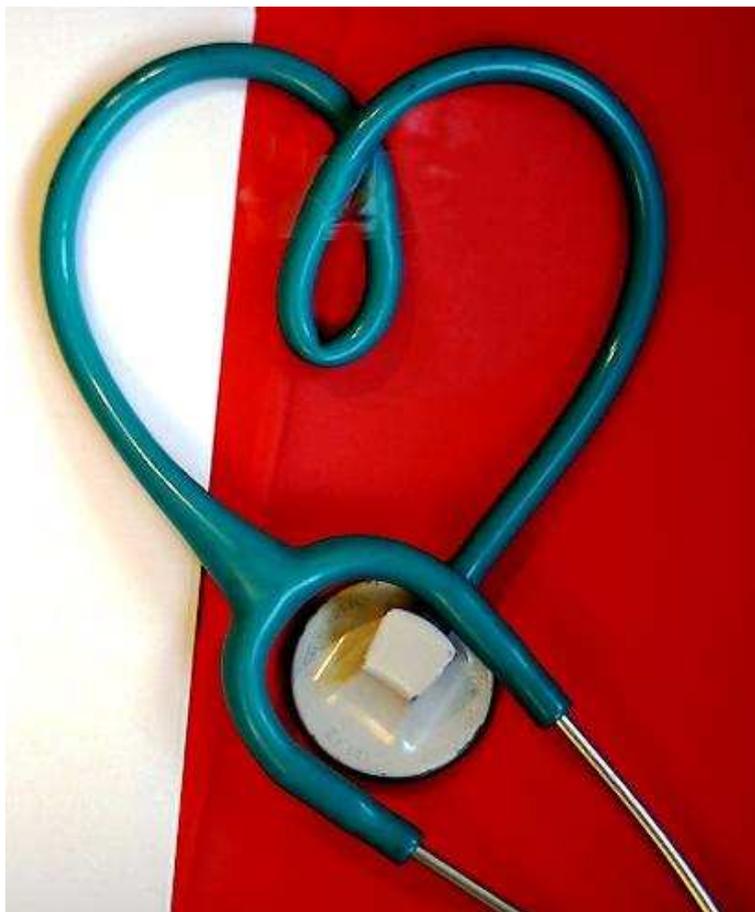
Axe d'intervention	Dépenses engagées 2017
DAE Villes	179 541
DAE Association	145 000
Collaborateur	55 420
Inégalités sociales de santé	369 900
Total	749 861

L'urgence cardiaque

En 2017, la Fondation CNP Assurances a accompagné 257 collectivités territoriales dans leurs projets d'implantation de 449 défibrillateurs et de formation de la population à leur utilisation pour un montant de 324 500€.

Côté sensibilisation, la Fondation a également soutenu de nombreux ateliers aux gestes qui sauvent : « Alerter Masse Défibriller » en partenariat avec des collectivités ou des associations dont le projet 'Tous les jeunes ont du cœur' qui a mobilisé 4 400 enfants parisiens de CM2.

Depuis 2011, elle a ainsi consacré 1 763 700€ à cet axe de soutien



Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours est une priorité pour la Fondation CNP Assurances. Son ambition est de soutenir les communes de France qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne afin de sauver des vies.

Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics

La Fondation CNP Assurances a poursuivi en 2017 son soutien à la ville de Paris

Ville de Paris

Après l'installation de 15 défibrillateurs en extérieur accessibles à tous dans 9 grands parcs parisiens, la fondation a poursuivi son engagement auprès de la ville de Paris dans le cadre du plan « Paris qui sauve » pour l'installation de **152 nouveaux appareils**, dont 39 en extérieur dans des boîtiers connectés dont 18 dans de grands parcs, 13 sur les berges de la Seine, 4 sur les bords du canal Saint Martin et 4 au bassin de la Villette, lieux fréquentés tant par les sportifs que par l'ensemble des parisiens. 113 seront installés en intérieur : 89 dans des bibliothèques, 84 dans des centres sportifs, 14 dans des locaux publics et 7 dans des musées, endroits très fréquentés par un public de tous âges.

Des lieux tels que la Tour Eiffel, le Champ de Mars, les Bois de Vincennes, de Boulogne, les canaux Saint Martin et de l'Ourq seront aussi équipés. Les défibrillateurs seront installés de façon à leur donner une visibilité maximale. Les emplacements ont été déterminés par un comité d'experts, composé du Centre d'Expertise de la Mort Subite, en collaboration avec le SAMU 75 et la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

La Fondation CNP Assurances finance également les actions de sensibilisation assurées par la Protection Civile de Paris et/ou la Croix Rouge accompagnant l'installation de ces appareils. Son soutien a permis la sensibilisation de plus de 2000 personnes avec des formations gratuites aux gestes qui sauvent dans le cadre de l'édition 2017 de Paris-Plages sur les 2 sites : bassin de la Villette et berges de Seine.

La fondation a également apporté son soutien à la ville de Paris pour sensibiliser les élus du Conseil de Paris aux gestes qui sauvent.



Tous les jeunes ont du cœur » : soutien de la Fondation CNP Assurances à la sensibilisation de 4400 jeunes parisiens de CM2

AJILA et Ville de Paris

Le 1er juin 2017, à la Grande Halle de La Villette, un dispositif unique mis en place à l'initiative de la Fondation AJILA avec le soutien de notre fondation et l'implication de la Mairie et du Rectorat de Paris, l'opération « Tous les Jeunes ont du Cœur », a permis de sensibiliser 4 400 élèves parisiens de CM2 aux gestes qui sauvent face à un arrêt cardiaque ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur.

Les jeunes ont été formés par des bénévoles et des secouristes de la Protection Civile de Paris, de la Croix-Rouge Française, des personnels de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, des Sapeurs-Pompiers de Paris et des agents de la ville de Paris. La journée s'est articulée autour de 3 sessions de sensibilisation à la suite desquelles chaque jeune est reparti avec un mannequin d'entraînement individuel, le « Bob » pour partager son expérience en famille.

Cette démarche pédagogique inédite s'inscrit dans la dynamique de la campagne « Adoptons les comportements qui sauvent » récompensée par le Label « grande cause nationale » par le Premier ministre en 2016. Elle a pour objectif d'éduquer les enfants aux bons réflexes en cas d'arrêt cardiaque.

Pour le Rectorat de l'Académie de Paris, former ces jeunes aux gestes qui sauvent, c'est aussi leur inculquer des valeurs de solidarité et les éveiller à leur devoir citoyen conformément aux missions de l'Education nationale. Cette action vient compléter « Apprendre à porter secours » que les écoles dispensent de la maternelle au CM2.

Le défi de cette opération est de faire de la sensibilisation aux gestes de premiers secours une étape incontournable dans la découverte et l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes.



La Fondation CNP Assurances agit sur tout le territoire national.



https://www.google.com/maps/d/embed?mid=1qYh9ZN9FR_rphaTh8liY7Wbgcug

La ville d'Angers pour l'installation de 5 défibrillateurs, notamment devant des maisons de quartier et au musée des Beaux-Arts et la sensibilisation à leur utilisation.

La ville de Valbonne-Sophia Antipolis pour l'installation de 4 défibrillateurs et la sensibilisation à leur utilisation.

La Communauté de communes de Peyre en Aubrac pour l'installation de 9 défibrillateurs sur 6 communes très touristiques situées sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

La Communauté de Communes du Vimeu (Somme) pour l'installation de 12 défibrillateurs dans 6 communes.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes (CDG 40) pour 180 défibrillateurs afin de compléter la couverture de son territoire. A ce jour, le département des Landes est doté de plus de 650 défibrillateurs, dont 350 installés grâce au soutien de la fondation.

La commune de Névache, dans les Hautes-Alpes, frontalière de l'Italie, qui possède un grand réseau de sentiers de randonnées, pour l'installation de 5 défibrillateurs dans ses refuges d'altitude, situés en secteurs isolés.

La ville de Montpellier pour une grande opération de sensibilisation sur le parvis de l'hôtel de ville.

Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé

Après 21 ans d'engagement, la fondation a choisi de conserver la santé publique comme objet tout en l'ouvrant sur des enjeux plus sociétaux.

Convaincue que la santé représente un vecteur crucial d'inclusion sociale et professionnelle, la Fondation CNP Assurances a décidé de faire de la réduction des inégalités sociales de santé un axe prioritaire. Les inégalités sociales de santé sont particulièrement marquées en France et ont tendance à s'aggraver dans un contexte de crise économique. Les réduire constitue un enjeu de solidarité et de justice sociale qui permettra de donner les mêmes chances de vivre dans la meilleure santé possible à ceux qui en ont le plus besoin.

Ce choix s'inscrit dans la volonté de répondre aux besoins liés aux transformations sociétales : allongement de la durée de vie, évolution de la structure familiale, dégradation du marché de l'emploi, culture du « chacun pour soi »...

La Fondation CNP Assurances s'est dotée ainsi d'une nouvelle mission : « soutenir et accompagner des projets innovants et d'utilité sociale qui apportent des réponses concrètes pour renforcer l'égalité des chances en santé et contribuer à favoriser le mieux vivre et la santé tout au long de la vie des populations vulnérables ou en risques de vulnérabilités. »

Concrètement, la fondation contribuera, dans le cadre de grands partenariats, à :

- favoriser la prévention et la promotion de la santé,
- agir sur les déterminants sociaux de la santé dès la toute petite enfance afin de réduire les vulnérabilités : éducation et santé
- favoriser l'information sur les droits en santé

Le public cible et prioritaire concernera les populations vulnérables ou en risque de vulnérabilité, et notamment les enfants, les jeunes et les familles monoparentales.

Une démarche proactive de co-construction de projets

La Fondation a souhaité adopter une approche proactive, dans une dynamique de co-construction de projets avec des organismes partenaires. Elle a ainsi identifié des organismes œuvrant pour l'égalité des chances en santé et les a approchés afin de co-construire des programmes d'actions auprès d'un public cible identifié. A travers de grands partenariats, elle s'engage sur des projets à long terme, pour un public plus large.

Programme « Cap bien-être pour réussir » avec l'Alliance pour l'Education

L'association l'Alliance pour l'Education rassemble les mécènes désireux de contribuer concrètement, aux côtés des équipes éducatives et des associations expertes de l'accompagnement des jeunes, à la lutte contre la sortie du système scolaire, sans diplôme ou qualification.

Dans le cadre de son action sur les déterminants sociaux de la santé, la fondation a choisi d'intervenir sur l'Education.

Près de 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni qualification : le « décrochage scolaire » concerne un sixième d'une génération qui ne détient pas les clés pour lire, écrire et communiquer. Cette situation crée une frustration grandissante, empêche toute insertion professionnelle, risque d'induire des conditions de vie et de santé dégradées et d'aboutir à une marginalisation. Cette situation catastrophique est inacceptable. L'enjeu est crucial pour le pays : il y va de la cohésion sociale et de l'équité de son système éducatif comme de l'avenir personnel et professionnel de la jeunesse.

Ainsi, depuis 2015 la fondation a rejoint l'Alliance pour l'éducation qui contribue à la lutte contre le décrochage scolaire de collégiens de classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en difficulté, sur 12 collèges d'Ile de France classés REP et REP+.

Au-delà d'un accompagnement éducatif, la fondation s'est attachée à encourager le prendre soin de soi et le développement de la confiance en soi afin de conduire les jeunes vers l'autonomie et leur permettre de retrouver le goût d'apprendre.

L'idée centrale est donc de travailler en amont, de faire de la prévention et de l'éducation à la santé, de renforcer les compétences psychosociales des jeunes repérés à risque par l'Education Nationale en proposant aux jeunes des activités basées sur le bien-être, un facteur positif pour la croissance harmonieuse et le développement des apprentissages.

C'est pourquoi la Fondation a fait le choix d'initier et de développer avec l'Alliance pour l'éducation le programme « Cap bien être pour réussir ». Il s'agit d'un programme innovant qui contribue à la santé et au bien-être des jeunes, au mieux vivre ensemble et à la réussite scolaire en favorisant le « prendre soin de soi » (bien dormir, bien manger...), en développant des compétences psychosociales (savoir gérer son stress et ses émotions, savoir résoudre les problèmes, savoir prendre des décisions, savoir communiquer avec les autres, avoir de l'estime de soi ...) à travers des activités ludiques et sportives, des séances de relaxation favorisant le bien-être et le mieux vivre ensemble, au cours de séjour et tout au long de l'année en classe avec les professeurs.

Ce nouveau programme « Cap bien-être pour réussir » développant la prise en compte du bien-être comme vecteur de réussite scolaire pour un plus grand nombre d'élèves se compose de différents moments :

- un séjour vacances et des sorties tous les ans pour ouvrir les horizons et sensibiliser à l'environnement <https://www.youtube.com/watch?v=HSt8ibL7Q5E>
- la sensibilisation des familles à l'importance d'une bonne hygiène de vie : 3 thématiques choisies par les parents : alimentation, problématique du petit déjeuner, relaxation.
- rencontre avec des psychologues en petit groupe
- la formation des professeurs volontaires des 12 collèges aux techniques de relaxation

- des temps de relaxation/respiration tout au long de l'année et en classe encadrés par les professeurs pour tous les jeunes afin de favoriser la concentration et les apprentissages, le respect des autres et le climat scolaire.
- des ateliers Communication non violente organisés sur l'année pour les élèves de 4ème suivis par l'Alliance.
- un programme préparation brevet effectué sur le temps scolaire pendant 1 semaine :



Une classe de 3ème complète par collège est transplantée pour un séjour révisions brevet avec atelier « Relaxation- Respiration – Efficacité » pour gérer le stress ainsi que des activités ludiques et sportives.

- une formation PSC1 « Premiers secours » est proposée aux jeunes de 4ème suivis par l'Alliance pour se sentir utiles et valorisés.
- Une journée d olympiades est organisée avec les élèves de 2de qui viennent de sortir du programme Alliance afin de maintenir les efforts de motivation et d'aider chaque jeune à positiver et préciser son orientation au lycée, général et technologique ou professionnel, En décembre 2017, les anciens jeunes de l'Alliance ont partagé une journée de retrouvailles autour de jeux collectifs et sportifs et d'une séance innovante de relaxation et d'initiation à des exercices apaisants. Une seconde journée est prévue en février autour du parcours individuel : elle proposera des rencontres entre des professionnels de parcours divers et les jeunes lycéens.

Découvrez la vidéo et les témoignages des jeunes lors de cette première journée :

☛ <http://www.alliance-education.fr/alliance-lab/suivi-post-college/>



Le projet numérique « Alliance 2.0 », visant à faire évoluer le site Internet de l'Alliance et à mettre en place une application afin de démultiplier le nombre des bénéficiaires du dispositif de l'Alliance est également pris en compte par la fondation.



Evaluation

Alliance
pour
l'éducation

Cap bien-être pour réussir
2016-2017 : évaluation

Fondation
CNP ASSURANCES

Evaluation à partir des remontées du terrain*

- ✓ 51% des élèves ont vu leur **méthodologie et organisation de travail** s'améliorer au cours de l'année
- ✓ 34% des élèves ont davantage **confiance en eux** à l'issue de l'année
- ✓ 26% des élèves ont vu leur **niveau de concentration et d'attention** s'améliorer au cours de l'année.
- ✓ 15% des élèves ont vu leur **comportement** s'améliorer au cours de l'année.

* Effectuée à partir des tableaux de suivi complétés par chaque association partenaire ou personne référente sur le territoire

Brevet des collèges 2016-2017



20 élèves sur 27 élèves suivis ont obtenu leur brevet soit une réussite de 74%* des jeunes.

5 jeunes ont obtenu la mention Assez Bien.

9 élèves ont obtenu une affectation en lycée général et technologique et 18 élèves en lycée professionnel.

Il s'agissait pour tous eux de leur premier choix ou second choix.

NB1 : Dans les collèges situés en REP ou REP+, le taux moyen de réussite s'établit à 77 % - Chiffres DNB 2015 - Source : le classement national des collèges, L'Etudiant, 03-02-2016.

* NB2 : les bénéficiaires de L'Alliance ne sont pas sur un profil d'élève moyen mais (très) faible à leur entrée dans le programme.

#CapBienEtrePourReussir by #AllianceEduc

Dans le cadre de leur engagement pour la réduction des inégalités sociales de santé, la Fondation CNP Assurances et Bibliothèques Sans Frontières ont proposé aux collectivités locales de les appuyer dans la mise en place de l'Ideas Box Santé sur leur territoire. Les deux organisations ont lancé en avril 2017 un appel à candidature ouvert à toutes les collectivités de France métropolitaine.

Un jury, composé de membres de la Fondation CNP Assurances et de Bibliothèques Sans Frontières ainsi que de personnes qualifiées dans le domaine de la santé, ont étudié les dossiers pour faire une présélection de 5 dossiers. Puis les candidats sélectionnés ont participé à une journée de formation pour les aider à affiner leur projet. A l'issue de cette journée, les candidats ont eu jusqu'au 8 septembre 2017 pour présenter un dossier final.



Bibliothèques Sans Frontières (BSF) et la Fondation CNP Assurances ont annoncé en septembre 2017 que la communauté d'agglomération du Boulonnais a remporté leur appel à projet pour implanter l'Ideas Box Santé et lutter contre les inégalités sociales de santé.

Le lauréat a été annoncé en septembre 2017. La communauté d'agglomération du Boulonnais implantera l'Ideas Box Santé Fondation CNP Assurances

La communauté d'agglomération du Boulonnais a présenté le projet de promotion et d'éducation à la santé le plus pertinent et le plus qualitatif et disposera ainsi d'une Ideas Box Santé Fondation CNP Assurances pour exploiter ce dispositif novateur sur l'ensemble de son territoire.

L'agglomération du Boulonnais mène depuis longtemps une politique de prévention de santé à l'attention de ses habitants. Grâce à l'Ideas Box Santé Fondation CNP Assurances, l'agglomération du Boulonnais sera en mesure de proposer à ses habitants un projet qui cible un public jeune, en priorité issu des quartiers classés prioritaires de la « Politique de la Ville ». L'Ideas Box Santé Fondation CNP Assurances se concentrera sur deux thématiques principales : les « relations affectives et sexuelles » et le « bien-être et mal-être ».

La Fondation CNP Assurances et Bibliothèques Sans Frontières se sont engagées en parallèle à l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet de novembre 2017 à juin 2018.

Le lancement du projet Idéas Box Santé dans la communauté d'agglomération du Boulonnais s'est effectué le 21 décembre 2017 en présence de Xavier Larnaudie-Eiffel, Directeur général adjoint et Administrateur de la fondation, Alain Weil, Président de BSF et de Frédéric Cuvillier, Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Maire de Boulogne sur Mer.

LANCEMENT DU PROJET

IDEASBOX|SANTÉ

ESPACE SANTÉ NOMADE

dans le cadre du Contrat de Ville

à l'**Atelier**, Gare Maritime, à BOULOGNE-SUR-MER
Jeudi 21 décembre 2017 à 11h



Programme « Les Re'Pairs Santé » avec Unis Cité

La Fondation CNP Assurances s'est engagée aux côtés d'Unis-Cité, association pionnière et spécialisée dans le service civique des jeunes, pour bâtir le premier grand programme national dédié à la prévention des conduites à risque et à la promotion de la santé des jeunes par les jeunes. Les volontaires d'Unis-Cité s'apparentent à des « Ambassadeurs de la santé » auprès de leurs pairs pour prévenir les conduites à risque et promouvoir les bons réflexes à adopter pour préserver leur santé.

En 2017, le projet a mobilisé 74 volontaires et a été mis en œuvre dans 10 villes de France via les antennes Unis-Cité : Toulouse, Calais, Lens, Châlons-en-Champagne, Reims, Bordeaux, Bayonne, Aix, Nice, Marseille.

240 interventions en milieu festif (maraudes de nuit, interventions dans les festivals et les soirées étudiantes pour promouvoir une manière responsable de faire la fête) ont été réalisées, permettant de sensibiliser 10 182 personnes.

237 interventions d'éducation à la santé (ateliers de sensibilisation en milieu scolaire) ont été effectuées, permettant de sensibiliser 2 323 personnes.

Ces résultats sont supérieurs aux objectifs initialement fixés.

La Fondation CNP Assurances s'est également engagée à financer la refonte du module santé de la formation civique et citoyenne des jeunes d'Unis-Cité via la création d'un module d'e-learning pour les 3 500 volontaires en service civique accueillis par Unis-Cité. En décembre 2017, les chargés de formation Unis-Cité ont été formés au nouveau module, et l'animation de celui-ci est actuellement en cours pour l'ensemble des volontaires.

Du 8 au 19 juin 2017, huit collaborateurs de CNP Assurances ont participé aux « Tremplins Unis-Cité », parcours d'accompagnement qui, depuis 5 ans, met en relation des jeunes en fin de mission et des citoyens « bienveillants » issus du monde de l'entreprise. Chaque collaborateur de l'entreprise a rencontré trois jeunes volontaires pour leur prodiguer des conseils utiles à leur future vie professionnelle.



AGORAé avec la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) :

La Fondation CNP Assurances a poursuivi en 2017 son soutien aux épiceries AGORAé pour étudiants en difficulté financière. Le reste à vivre moyen de ces étudiants est de 1,7 € par jour et par personne, et 59% de ceux-ci admettent avoir déjà renoncé à une consultation médicale pour des raisons financières.

Le projet AGORAé entend faciliter l'accès à une alimentation saine et équilibrée. Les étudiants, sélectionnés sur critères sociaux, peuvent acheter dans les AGORAé des produits dont les prix sont 80 % à 90 % moins chers que dans la grande distribution.

L'aide alimentaire apportée par les AGORAé a un impact positif réel sur l'équilibre budgétaire, sur l'alimentation des bénéficiaires, ainsi que sur leur réussite universitaire. Sur l'année universitaire 2016-2017, 2 764 étudiants ont bénéficié d'une aide alimentaire contre 1 722 étudiants en 2015-2016, soit une hausse de 61 %. 18 000 kg supplémentaires ont été distribués, soit un total de plus de 110 000 kg distribués.

Ces épiceries solidaires sont en outre des vecteurs de lien social et de mixité, car elles sont aussi des lieux de vie, animés par des jeunes et pour des jeunes en situation de vulnérabilité. Des actions de sensibilisation, des ateliers ludiques sont ainsi proposés aux étudiants sur des thématiques qui les concernent (accès au logement, information sur leurs droits, conseils sur la vie quotidienne, accès aux loisirs, conseils diététiques...)

La fondation entend continuer à s'engager pour l'essaimage de cette action à fort impact social et citoyen, lauréate de « La France s'engage » 2016. La précarité étudiante s'accroissant d'année en année, l'objectif est aujourd'hui d'arriver à 30 AGORAé à l'horizon 2020, soit un doublement du nombre d'AGORAé actuelles.

L'année 2017 a vu l'ouverture d'une AGORAé à Nanterre et d'une supplémentaire à Strasbourg où il en existait déjà une.



De jeunes acteurs Santé de la Fondation pour la Vocation récompensés par la Fondation CNP Assurances

En 1960, Marcel Bleustein-Blanchet, alors président de Publicis a l'idée de créer la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la Vocation. La Fondation est destinée à encourager toutes les vocations et à aider les jeunes qui, faute d'appui matériel, sont freinés dans les efforts qu'ils déploient pour s'accomplir dans un métier choisi. Aujourd'hui, Elisabeth Badinter en est la Présidente. Tous les ans, une personnalité parraine la promotion et cette année c'est Fabrice Luchini qui a tenu ce rôle.

Notre partenariat avec la Fondation pour la Vocation, à hauteur de 30 000€/an, a pour objectif de favoriser l'égalité des chances des jeunes de 18 à 30 ans en difficulté (en situation sociale difficile, issus de l'immigration, handicapés ou orphelins, etc.) et qui se destinent à des professions de santé (vocation médicale, paramédicale ou médico-sociale).

Le 11 décembre 2017 trois prix de la vocation ont été remis par la Fondation CNP Assurances.

- **Bruno RAmdje Kessavjee, 26 ans, professeur en médecine et droit de la santé, Paris.** Difficile d'être soutenu lorsque sa vocation se fixe en dehors des cadres établis. Bruno mène de front des études de droit et de médecine. La fondation accompagne désormais son choix ambitieux.
- **David Robaldo, 23 ans, biologiste, Londres.** Grâce au prix, il peut se consacrer pleinement à l'étude des mécanismes de la dégénérescence sur un plan génétique et immunologique pour la démence fronto-temporale et la sclérose latérale amyotrophique.
- **Justine Rougé, 25 ans, entomologiste médicale, Tours.** Elle entame des recherches sur les insectes et parasites vecteurs de maladie comme le zika, la dengue ou le chikunguya.

Le prix de la vocation s'adresse à des jeunes qui ont déjà fait leurs preuves par de sérieux débuts de réalisation. C'est souvent un dernier coup de pouce pour terminer leurs études.

Nous félicitons une nouvelle fois chaleureusement les lauréats et leur souhaitons de réussir dans leurs projets professionnels.



« Sauvez le Cœur des Femmes » avec AJILA

Lancé en France en 2015, le mouvement « Sauvez le Cœur des Femmes », connu à l'international sous le nom de « Go Red For Women », mène des actions d'information, de sensibilisation et de prévention pour mobiliser contre les maladies cardiovasculaires chez les femmes, actuellement en forte augmentation et tuant plus que tous les cancers féminins réunis.

Une action phare de ce mouvement est le « Red Day » (Tous et toutes habillé(e)s en rouge), qui a lieu tous les 7 avril, dans le but de mobiliser à la cause les entreprises, les médias et le grand public.

Pour garantir une prévention optimale, le projet « Sauvez le cœur des femmes » promeut une action au quotidien autour de la nutrition, de l'activité physique et du bien-être général. Grâce au soutien de la fondation CNP Assurances, des brochures, des fiches sont édités, des conseils, recettes healthy, tutoriels sont diffusés via les réseaux sociaux. En 2017, ses actions ont proposé, entre autres, la recette danoise du « hygge », pour découvrir les clés du bien-être à travers des gestes simples...

La Fondation CNP Assurances a choisi dès 2016 de soutenir ce projet innovant car, face à la croissance des maladies cardiovasculaires chez des femmes de plus en plus jeunes, informer celles-ci des risques qu'elles encourent et les inciter à prendre soin au quotidien de leur cœur et de leurs artères est devenu un enjeu de santé publique. C'est aussi un enjeu de réduction des inégalités sociales de santé, des études ayant démontré que les maladies cardiovasculaires touchaient davantage les catégories sociales défavorisées.



En juin 2017, « Sauvez le cœur des femmes » et la Fondation CNP Assurances, ont proposé, via les réseaux sociaux, la participation à un jeu pour gagner un tour en voilier avec la navigatrice Alexia Barrier, marraine de « Sauvez le cœur des femmes ». Sébastien, collaborateur angevin de CNP Assurances a remporté ce challenge et a pu, en août 2017, embarquer quelques heures à bord du bateau d'Alexia Barrier à la Trinité-sur-Mer (Morbihan).



L'engagement solidaire des salariés

Depuis la création de la Fondation d'entreprise CNP Assurances, celle-ci a soutenu 57 projets présentés par des collaborateurs de l'entreprise pour un montant de total de 411 800 €.

En 2017, la Fondation CNP Assurances a soutenu 13 projets Collaborateurs pour un montant total de 55 420 €.



La Fondation favorise l'implication des collaborateurs CNP Assurances en soutenant les projets qui leur tiennent à cœur.

Elle les invite à solliciter son soutien pour des projets dans le champ de la santé, du handicap et de l'éducation dans lesquels ils sont personnellement impliqués, ainsi que pour des projets « défibrillation » portés par leur ville, commune ou communauté de communes.

Revoilà Fidélia

[Association Auvergne pour un enfant](#)

Cette association prend en charge des enfants malades originaires de pays en développement. L'affection dont souffre l'enfant doit être curable définitivement sans que des soins ultérieurs soient nécessaires.

L'intervention, réalisée au CHU de Clermont-Ferrand, ne doit pas pouvoir être réalisée dans le pays dont est originaire le malade, soit par manque de moyens techniques, soit pour des raisons financières d'inaccessibilité aux soins médicaux. Lorsque son dossier est accepté, l'enfant est pris en charge depuis son pays d'origine jusqu'à Clermont-Ferrand où il réside dans une famille d'accueil désignée par l'association.

Depuis la première intervention en 2000, 150 enfants ont pu être guéris grâce à l'action de L'Auvergne pour un enfant.

Fidélia, jeune fille de 16 ans originaire du Burkina-Faso, avait été hospitalisée à Clermont-Ferrand en 2016 d'une cardiopathie congénitale. Durant son séjour, les médecins ont découvert une scoliose sévère remettant en cause l'opération chirurgicale effectuée. Elle est donc revenue en France durant trois mois en 2017 où elle a été opérée avec succès de sa scoliose. Un collaborateur retraité de CNP Assurances membre actif de l'association était famille d'accueil de Fidélia.



Congé solidaire : Enquêtes socio-économiques dans les villages situés au sud-est en périphérie du Parc National de Campo Ma'an

Association Planète Urgence

Un chargé d'études et de coordination à CNP Assurances, grand voyageur, a souhaité s'investir pendant ses congés dans un projet solidaire à l'étranger et apporter ses compétences à des populations qui en ont besoin. C'est la première fois qu'un collaborateur de l'entreprise sollicite la fondation pour un congé solidaire, nouvelle forme d'implication et de solidarité internationale basée sur le principe que « tout le monde a une compétence utile à l'autre ».

Lors de ce congé, qui s'est déroulé du 25 novembre au 9 décembre 2017, le collaborateur a effectué des enquêtes socio-économiques sur le terrain auprès des populations vivant en bordure du Parc National de Campo Ma'an, situé au sud du Cameroun.

Un des mandats de ce parc est de développer des activités socio-économiques viables, au bénéfice de la population locale. Le but est de réduire la pauvreté de cette population, tout en préservant l'environnement, et contribuer ainsi à la conservation de ce territoire.

Une des difficultés rencontrées était le manque de connaissances concernant le niveau de vie de ces populations et leurs besoins. Une enquête socio-économique permettait de collecter ces informations, d'élaborer une base de données solide et ainsi d'identifier les besoins des personnes habitant dans cette zone.

Cette mission constituait donc un préliminaire indispensable à l'élaboration de futurs projets de développement, tant en matière d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'alimentation, l'eau et l'énergie, dans un souci constant de préservation de l'environnement.



Construction d'un puit d'adduction d'eau potable

[Association Secours Monde \(Strasbourg\)](#)

Fondée en 2003, Secours Monde promeut les échanges entre la France et le Cameroun, notamment pour aider à l'encadrement social et sanitaire des jeunes les plus démunis.

Un collaborateur strasbourgeois de CNP Assurances parraine depuis deux ans un enfant Camerounais afin qu'il puisse avoir accès à l'éducation dans une commune à l'Est du Cameroun près de la ville de Bertoua. Il s'est aperçu que les jeunes camerounais sont attirés par un départ pour l'Europe à défaut de pouvoir vivre correctement sur place. Pas ou peu d'eau, pas de travail, un système éducatif et de santé défaillant poussent de plus en plus de jeunes à quitter leur pays pour ce qu'ils pensent être un Eldorado en Europe et notamment en France.

Afin de répondre aux besoins prioritaires de la population de ce village : permettre aux familles de « rester chez elles », de cultiver leur terre, mais aussi d'éviter à la population et notamment aux enfants de contracter des maladies transmises par l'eau, l'association Secours Monde a construit en 2017, grâce au soutien de la fondation, un puit d'adduction d'eau potable qui profite à environ 500 personnes.



Amélioration de vie des enfants de Aga Biram (Sénégal)

Association Samaane Sénégal

L'association Samaane Sénégal est connue des collaborateurs de CNP Assurances depuis sa création en 2005. Chaque année de nombreux collaborateurs encouragent ses actions par des dons, des adhésions ou la participation à des actions de bénévolat.

Ce projet, porté par la présidente de l'association, médecin-conseil à CNP Assurances, a mobilisé près de 200 collaborateurs de l'entreprise. Il est né de l'expression spontanée des besoins des habitants d'Aga Biram, village de brousse, en matière d'amélioration de l'accès aux soins tant pour les femmes enceintes, les nouveaux nés, les enfants... Il concerne directement 510 enfants de moins de 15 ans, dont la moitié est scolarisée, et 330 jeunes de 15 à 25 ans. Et indirectement les 860 adultes présents au village.

Ses objectifs sont les suivants :

- que les accouchements et le suivi des nouveaux nés soient sécurisés dans la case de santé
- que tous les enfants soient vaccinés
- que les enfants bénéficient d'un accès aux soins primaires de qualité et à des campagnes de prévention
- que les petites filles ne quittent pas l'école précocement
- que les femmes deviennent autonomes dans leur choix de développement dans l'intérêt de leur famille.

Le soutien de la fondation permettra d'agrandir le local de soin du village et de l'équiper (table d'accouchement, matériel de soins, médicaments de première urgence) et d'assurer une formation continue de l'équipe sanitaire auprès des structures de santé référentes.



Rallye Aïcha des Gazelles

[Association Cœur de Gazelles](#)

La Fondation soutenait pour la première fois ce type d'initiative en raison de son effet fédérateur... La collaboratrice a en effet suscité l'enthousiasme de plus de 200 collègues autour de son projet, en le relayant largement via le réseau social interne, en organisant une tombola et en réalisant une levée de fonds via une plateforme de financement participatif.

Du 18 mars au 1er avril 2017, notre collaboratrice a relevé avec sa sœur ce double défi sportif et humanitaire au profit de l'association Cœur de Gazelles, reconnue d'intérêt général, et de sa caravane médicale. Au cours du rallye, elle a distribué des produits d'hygiène et des fournitures scolaires à des enfants.

Grâce à la logistique du rallye, l'association Cœur de Gazelles met en place, en partenariat avec le ministère marocain de la Santé, cette caravane médicale, véritable dispensaire itinérant composé de médecins, d'infirmiers, de pharmaciens, d'opticiens et de logisticiens. Elle traverse les régions reculées du sud du Maroc et dispense plus de 8000 consultations par an.



Lezan Trail

Association Lezan Trail « Pratique de la course et marche nature » Lezan (Gard)

La collaboratrice ayant apporté ce projet est liée à l'association gardoise de coureurs et marcheurs Lezan Trail, dont l'un des membres est père d'une jeune fille de 14 ans touchée par un cancer. L'association a décidé d'organiser une course à participation payante afin de récolter des fonds pour permettre aux parents de cette jeune fille de prendre des congés sans solde pour être à ses côtés lors de ses hospitalisations et aussi à la maison en-dehors des périodes d'hospitalisation. Le soutien de la Fondation CNP Assurances a permis l'organisation de l'évènement.

Cet élan de solidarité a eu un bilan très positif, en rassemblant le 10 septembre 2017 plus de 800 personnes (240 coureurs, 580 marcheurs) plus une centaine de participants qui ont suivi sans être inscrits.

Dimanche 10 SEPT

TRAIL

LE GRAND CHÊNE À LÉZAN

1^{ÈRE} EDITION

COURSE 10KM

MARCHE LA PETITE INÈS 6KM

DÉPART DU CAMP PERRIER À 10H

TOUTES INFORMATIONS & INSCRIPTIONS
 SUR LE SITE **LEZAN TRAIL** OU EN MAGASIN:
 INSTANT RUNNING À ALÈS / LEZAN MATERIAUX - BIG MAT

LEZAN-TRAIL
 TARIF COURSE/MARCHE 8€
 REPAS MUSICAL SUR RESERVATION
 VOIR CONDITION*

Fondation CNP ASSURANCES

Patrice Vertin
 Artisan Électricien
 30250 Fontanes
 06.09.91.21.91

INSTANT RUNNING

Lezan Balance
 TAXI VSL AMBULANCE
 04 66 85 86 12
 03 lezandebalance@orange.fr
 10 Avenue de la Gare - 30200 LEZAN

Menuiserie Ebénisterie
BLANCHER Bernard
 BOIS - ALU - PVC
 Tél. 04 66 83 84 37

BigMat
 LEZAN BRICOLAGE MATERIAUX

LES VIGNERONS DE LA PORTE DES CÉVENNES

GENTILHOMME Bernard
 Artisan Peintre Décorateur
 Tél. 04 66 83 01 80
 06 08 43 25 53
 480 av. de Toulouse - 30200 LEZAN

QUALIPLAST

LE GARD DÉPARTEMENT

Les petites pieuvres pour favoriser le mieux-être des bébés prématurés

[Association Arc-En-Ciel \(Angers\)](#)

Ce projet, apporté par un collaborateur angevin de l'entreprise membre actif de l'association Arc-En-Ciel, est au bénéfice du service de néonatalogie du CHU d'Angers, qui accueille en moyenne 1000 bébés prématurés par an. Des bénévoles de l'association Arc-En-Ciel réalisent au crochet de petites pieuvres pour réchauffer les bébés prématurés qui luttent pour leur survie dans les couveuses. Ces petites pieuvres ont des normes et des exigences bien pensées qui ont été testées avec succès en France et à l'étranger (30 hôpitaux en France sont équipés). Les tentacules font diversion et évitent que le bébé n'agrippe les tuyaux et les sondes. La petite pieuvre permet aussi de rassurer le nourrisson avec des effets positifs sur sa respiration.

L'association Arc-en-Ciel a réalisé 1000 petites pieuvres en 2017 et entend continuer cette activité en 2018 pour que tous les bébés prématurés du CHU d'Angers puissent recevoir une pieuvre.



Groupes d'habiletés sociales destinés aux enfants et adolescents autistes pour faciliter l'inclusion sociale

[Association Autisme Ensemble 95](#)

Créée en 2013 par des parents d'enfants autistes, cette association reconnue d'intérêt général soutient les familles dont l'un des membres est touché par un trouble du spectre autistique (TSA).

Elle entend notamment faciliter la prise en charge des enfants grâce à un réseau de professionnels avec qui elle travaille, permettre aux familles de rompre leur isolement, les aider dans leurs démarches administratives et juridiques, les former afin qu'elles puissent participer à la prise en charge de leur enfant, favoriser l'inclusion des personnes touchées par un TSA à l'école ou dans leurs activités de loisirs.

Ce programme psycho-éducatif pour des enfants et adolescents autistes, porté par un collaborateur de la filiale Arial CNP Assurances et membre actif de l'association Autisme Ensemble 95, vise à rapprocher populations valides et porteuses de handicap. Il entend plus largement favoriser le bien vivre ensemble.

Piloté par une psychologue spécialisée - assistée de trois éducatrices-, le programme a pour objectif de développer les habiletés sociales de jeunes autistes afin de faciliter leur intégration en milieu ordinaire et donc leur inclusion sociale.

Concrètement, le programme se déroule sur le secteur de Pontoise, sous la forme de séances en atelier dans les locaux d'Autisme Ensemble 95 et d'immersions en milieu ordinaire avec un accompagnement spécifique. Ces actions visent principalement à réduire les troubles du comportement, réguler les émotions, améliorer la communication, les habiletés d'amitié, amener le jeune autiste à prendre l'autre en compte, développer les capacités sociales (compréhension des codes sociaux, résolution des conflits) et la collaboration dans le jeu. En ligne de mire, il s'agit de permettre aux jeunes concernés de vivre mieux parmi les autres, d'améliorer leurs conditions de vie scolaire, de développer une vie sociale en dehors de l'institution d'accueil...



Les robots à la Maternelle

[Association Notre-Dame, Neuilly](#)

L'association Notre-Dame, reconnue d'utilité publique depuis 1855, accueille des personnes en situation de handicap moteur. Elle fait fonctionner à Neuilly sur Seine l'Institut d'Education Motrice Michel Arthuis, qui assure scolarité et rééducation pour 92 enfants et adolescents relevant d'une situation de handicap moteur.

Le collaborateur à l'origine du projet « Le robot Nao à l'école », pour lequel il avait obtenu un soutien de la fondation en 2014, a sollicité à nouveau un soutien en 2017 pour continuer d'explorer les relations homme-machine et l'impact qu'elles peuvent avoir sur le développement des apprentissages des jeunes enfants accueillis à l'institut Michel Arthuis.

Le projet « Nao à l'école » a permis de valider l'apport d'un robot comme assistant d'éducation. Le projet a été une vraie réussite, couronnée par le Prix de l'Inclusion au Forum des Enseignants Innovants en 2016. Les robots sont toujours utilisés aujourd'hui et s'inscrivent dans la durée comme de nouveaux assistants pédagogiques à disposition des professeurs.

Le projet a toutefois été plus difficile à déployer auprès des plus petits du fait de sa relative complexité à l'usage. Il peut être en effet assez ardu pour l'enseignant de devoir « jongler » entre les aléas techniques (connexion au Wi-Fi, reconnaissance vocale, gestion des applications,...) et sa classe dont l'attention est assez réduite.

Notre collaborateur a donc recherché de nouveaux robots permettant de s'adresser aux plus jeunes élèves. Son projet vise à utiliser deux types de robots comme assistants du professeur dans les classes de Maternelle : les Blue Bot et les Leka. Ergonomiques et ludiques, ces petits robots sont bien accueillis dans les classes de maternelle.

Le projet envisage de travailler sur 6 compétences de « petite section », qui pourront être complexifiées pour les niveaux plus élevés : la reconnaissance des couleurs, le repérage dans l'espace, le schéma corporel, les ordres de grandeur, la numération, la notion du temps...



Sport sur ordonnance

[Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\) de la Mairie de l'Union \(31\)](#)

Ce projet, porté par un collaborateur adjoint au maire de L'Union, commune de la banlieue toulousaine, entre dans le cadre du « Plan National Sport Santé Bien Etre ». En donnant des outils pour des comportements de santé sains, responsables et autonomes, en redonnant goût à la pratique sportive aux personnes sédentaires, qu'il s'agisse de personnes âgées, porteuses de pathologies chroniques ou en situation de précarité, le programme « Sport sur ordonnance » contribue à lutter contre les inégalités sociales de santé et l'isolement social.

L'action « Sport sur Ordonnance » repose sur la formation des professionnels (éducateurs sportifs et médecins) réalisée par EFFORMIP, opérateur Sport Santé en Midi-Pyrénées agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Les activités adaptées sont prescrites par des médecins de ville partenaires du projet et mises en œuvre par des éducateurs sportifs de la commune.

Le soutien de la fondation a permis la formation de 12 médecins et éducateurs sportifs ainsi que l'organisation d'actions de communication et l'achat de matériel (steps, tapis de sol, élastiques, fit balls, oxymètre, chronomètres...) En 2017, 30 personnes ont bénéficié de ce programme.



Sensibilisation des collaborateurs de l'entreprise aux gestes qui sauvent

En 2017, la Fondation CNP Assurances a organisé au sein de l'entreprise, sur les sites de Paris, Arcueil et Angers, 235 ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent, grande cause nationale, assurés par des pompiers instructeurs. Ils ont permis de sensibiliser 154 collaborateurs.

Ces ateliers, chacun d'une durée de 45 minutes, portaient sur les thématiques suivantes :

Atelier 1 : Examiner une victime, rechercher les signes d'une détresse vitale, appeler les secours, mise en Position latérale de sécurité (PLS)

Atelier 2 : Prévention de l'Accident vasculaire cérébral (AVC), intervenir sur une détresse respiratoire

Atelier 3 : Réagir face à une hémorragie et être acteur en situation de crise

Atelier 4 : Détection et conduite à tenir en cas d'arrêt cardiaque et défibrillation.



